

Commune de Saint Laurent du Bois

LES INFOS : NOVEMBRE 2025



CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION DU

DU 11 NOVEMBRE

Le Conseil Municipal vous invite à la cérémonie de commémoration du 11 novembre qui se déroulera près du Monument aux morts, place de la Mairie à partir de 11H30.

À la suite de cette cérémonie, la municipalité vous invite à partager le verre de l'amitié.

MARDI 18 NOVEMBRE - Théâtre Forum - « Lieu de vie ou lieu de travail - le domicile est-il sans risque? » - 14h30 - Salle des Fêtes -St Laurent du Bois (voir flyer ci-joint)

DIMANCHE 16 NOVEMBRE - Marché de Noël et Vide grenier - 10h à 17h - Salle des Fêtes - St Laurent du Bois (voir flyer ci-joint) - Manifestation organisée par l'artiste peintre du village, Sylvie BRAU

SAMEDI 29 NOVEMBRE - Soirée Tartiflette avec blind test musical - à partir de 19h - Salle des Fêtes - St Laurent du Bois, organisée par le Comité des Fêtes (flyer déjà distribué dans vos boites aux lettres)

VENDREDI 12 DECEMBRE - Marché de Noël et Spectacle des Écoles - St André du Bois - une information sera distribuée aux parents prochainement.

DIMANCHE 16 NOVEMBRE 2025

DE 10H À 17H - SALLE DES FÊTES

SAINT LAURENT DU BOIS



DANS LA SALLE
(Entrée gratuite)

- **Créateurs**
Artistes
Producteurs
Métiers d'Art



PRÉSENCE D'UN FOOD TRUCK
CHOCOLAT CHAUD OFFERT AUX ENFANTS
(6^{ème} Edition de l'Art d'Exposer)
ORGANISATRICE : SYLVIE BRAU 06 15 26 82 18 – ARTISTE PEINTRE





Survols de drônes sur la commune – Opérations ENEDIS

Dans le cadre de l'entretien de son réseau électrique, ENEDIS a mandaté la société DRONE VOLT pour réaliser des opérations de contrôle de la végétation (élagage) à proximité des lignes hautes tensions.

⌚ Ces opérations auront lieu sur notre commune entre le 24/11/2025 et le 05/12/2025.

🛩 Des survols par drone seront réalisés durant cette période.

👤 Les pilotes seront clairement identifiables et pourront répondre à vos éventuelles questions sur place.

⚠ Merci de ne pas vous attrouper au niveau des opérations, ni de vous positionner sous le drone



N'attendez pas le dernier moment,
passez à la fibre dès maintenant.

www.lafibreprendlareleve.com

Une brochure sur cette
démarche est disponible
en mairie si vous souhaitez
plus d'informations.

Informations diverses

Travaux dans le bourg (côté église) : Mis à part les travaux de construction des logements dans le bourg, les travaux d'enfouissement des réseaux sur cette même zone sont également prévus pour les mois de novembre et décembre cette année.

Rénovation église: L'architecte en charge de faire un avant projet sommaire pour cette rénovation doit nous rendre son rapport avec un coût estimatif des travaux avant la fin de l'année.

Nouveaux logements dans le bourg: La construction par Aquitanis des 15 logements dans le bourg a bien démarré. La fin des travaux et donc la mise en location sont prévues pour fin 2026. Contact pour les informations générales à ce stade : gestiondesdemandes@aquitannis.fr.

Projet Commerce multi-services: Ce projet suit son cours - l'offre d'achat faite par le Conseil Municipal a été acceptée pour l'achat de l'ancien restaurant. Un architecte travaille actuellement sur l'APS avec estimatifs des travaux. La commune est à présent en train de chercher différents financements (ANCT, Région, Europe, Etat et Département). Une réponse favorable a déjà été donnée par l'Europe. Pour ce projet, la commune est entourée de plusieurs institutions notamment la CdC, le Département, la Région et le PETR Cœur Entre Deux Mers. Le multiservices devrait proposer des services épicerie/dépôt de pain/bistrot/cafétéria/restauration de midi/snacking/relais colis avec un espace clientèle à l'extérieur et plusieurs places de parking.... La commune a pour objectif, après la rénovation du local, de confier la gestion à un gérant.

Activités jeunes du village: Suite à une première rencontre avec les jeunes du village, le Conseil travaille sur des propositions qui seront faites aux jeunes pour l'année 2026. Une prochaine rencontre pourrait avoir lieu en début 2026.

Nouvel adressage communal: Lors du Conseil Municipal du 6 novembre, l'ensemble des noms des rues et chemins seront validés. Une communication avec le changement des adresses vous parviendra par la suite. Il est à noter que cette démarche fait partie des obligations de la loi 3DS et permettra non seulement une plus grande efficacité pour la distribution postale, livreurs et la poste (après une certaine période de transition), mais facilitera surtout l'intervention des secours en cas de besoin.